

Dans ce contexte, les économies développées et en développement de l'APEC collaborent comme partenaires dans le respect mutuel et sur la base d'avantages communs plutôt que selon la formule traditionnelle du donateur et du bénéficiaire. Le futur travail de l'APEC sur les questions de coopération économique et technique sera guidé par ces six objectifs prioritaires, l'accent étant mis sur la production de résultats mesurables et d'avantages tangibles pour les peuples de la région.

Le Canada prête depuis longtemps de l'aide au développement de la région, conformément aux objectifs de notre politique étrangère, soit la prospérité, la sécurité, et la projection des valeurs canadiennes comme le respect des droits de la personne et le développement démocratique. Depuis 1968, le Canada a versé plus de C \$46 billions aux pays en développement du monde. Le Canada contribue environ 5,5 pourcent des fonds annuels pour la Banque de développement de l'Asie, et fut l'un des membres fondateurs de cette dernière.

Pour obtenir plus de renseignements sur les activités du Canada pour l'APEC 1997, communiquez avec la Direction de l'APEC du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international : télécopieur [(613) 944-2732]; courrier électronique [cdaapec@istar.ca]; ou, internet [<http://www.dfait-maeci.gc.ca/~apec/francais/menu.htm>].